

FB 26/06/2017

Déclaration au CCE Hypermarchés SAS 28 et 29 Juin 2017

Lors du CCE du mois d'Avril dernier, le SNEC n'a pas jugé opportun de s'exprimer quant à l'éventualité d'un droit d'alerte soulevé par d'autres Organisations Syndicales. En effet, nous n'avons pas souhaité apporter de la confusion alors même que le changement de gouvernance à la tête du Groupe était d'actualité.

Pourtant, le SNEC est soucieux de la pente glissante sur laquelle évolue notre entreprise. Les Hypermarchés naviguent en eaux troubles dans lesquelles émergent une multitude d'écueils :

- Perte d'attractivité du modèle commercial
- Chute du Chiffre d'affaires
- Perte de Parts de Marché
- Retard sur le Drive et l'e-commerce, principalement en raison d'une vision court-termiste, d'une politique de suivisme et d'une frilosité incompatible avec la notion de ¼ d'heure d'avance
- Un système d'information CAROLine qui met à dure épreuve les nerfs des collaborateurs et empêche de travailler efficacement
- Un absentéisme galopant, reflet d'une dégradation des conditions de travail

D'autre part, le SNEC se doit de vous traduire la déception de votre encadrement. Sa RVS a été sacrifiée de façon inexplicable et injuste. Être réduit à une variable d'ajustement ne favorise pas la motivation.

Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Votre présence était indispensable pour apporter des réponses à nos questions et nous donner éventuellement des raisons d'espérer en un futur meilleur.